

15 novembre. — Voyage de Voltaire à Lyon, avec M^{me} Denis. Il repart le 9 décembre, et a été mal reçu par le cardinal de Tencin.

1755.

Construction de la terrasse de St-Clair.

A la rentrée des classes, le 30 novembre 1754, le P. Tolomas, jésuite de l'Académie de Lyon, professeur de rhétorique au Grand-Collège, a prononcé un discours latin, dont le sujet était l'apologie des collèges actuels, dont le régime venait d'être attaqué par l'Encyclopédie. On prétendit que, sans nommer personne, il avait reproché à l'auteur de l'article qu'il réfutait, de n'avoir point de famille. Ce discours fit sensation et fut promptement connu à Paris par plusieurs lettres. M. d'Alembert, qui s'y crut désigné et insulté, écrivit, le 30 janvier 1755, à la Société royale de Lyon pour s'en plaindre. M. Bollioud Mermet, secrétaire perpétuel, répondit, le 22 février, que la Société n'avait ni entendu, ni examiné le discours de son collègue, et que la seule satisfaction que la Société pût lui donner était de lui assurer que sa lettre avait été lue en assemblée générale et que l'Académicien inculpé avait protesté de son innocence et offert d'écrire lui-même à M. d'Alembert, ce qu'il a fait le 25 février. M. d'Alembert ne s'est pas tenu pour satisfait et a écrit, le 17 mars, à M. Bourgelat, écuyer du roy, se plaignant encore de ce que l'Académie ne lui avait pas rendu justice.

1757.

Cessation du travail des ouvriers en soie. Pour obvier à ce malheur, le Consulat paye, pour fournitures de pains faites par les boulangers aux ouvriers pauvres, la somme de 340,403 livres 2 sous 6 deniers.

1758.

Juin. — Edict du Roy, qui réunit en un seul corps les deux Académies établies à Lyon, l'une sous le nom d'Académie des sciences; l'autre, sous celui de Société royale des Beaux-Arts. Elle se compose, outre les associés, de 40 membres résidents,